

Le Club Sportif du Ministère des Finances recherche : **Un moniteur d'escalade**



Le Centre d'activités sportives et culturelles du Ministère de l'économie et des finances dispose d'une structure artificielle d'escalade comportant 20 relais et une soixantaine de voies. Le CSMF (Club sportif du ministère des finances), association de type loi 1901, propose une activité escalade à ses adhérents (essentiellement des agents du ministère).

La section escalade du CSMF a été créée en 2020 mais a réellement débuté son activité en septembre 2021. Elle comporte actuellement une centaine de pratiquants, un chiffre qui devrait encore croître les prochaines années.

Dans ce cadre, la section escalade du CSMF recherche un moniteur pour encadrer des séances pour des adultes débutants et le coaching/surveillance de séances pour des adultes autonomes.

☉ **Activités :**

- ▶ Encadrer et entraîner des pratiquants débutants et autonomes adultes ;
- ▶ Assurer des cours à destination de groupes d'adultes débutants afin de les mener à l'autonomie ;
- ▶ Ponctuellement et sur demande de l'employeur :
 - assurer le renouvellement des voies de la structure d'escalade ;
 - assurer le suivi et la gestion des EPI ;
 - encadrer des sorties en extérieur (Bleau, viaduc des Fauvettes, falaises...) selon qualifications du candidat.

⊙ Volume horaire :

Vacations sur une base de 12 heures par semaine minimum, correspondant à 6 séances d'encadrement de 2 heures. Voici les créneaux actuels de pratique (pouvant faire l'objet d'un éventuel ajustement) :

- lundi de 17h30 à 20h30 /. mardi et mercredi de 12h00 à 13h30 / jeudi de 12h00 à 13h30 et de 18h00 à 19h30

Des séances supplémentaires pourront être proposées au candidat. A discuter le moment venu.

⊙ Lieu principal de l'activité : gymnase situé 139 rue de Bercy (Paris 12e).**⊙ Qualifications requises :**

Le titulaire du poste dispose d'une des deux qualifications suivantes :

- DEJEPS Perfectionnement sportif - mention Escalade ou DEJEPS Perfectionnement sportif - mention Escalade en milieux naturels (ou diplômes de niveau et spécialité équivalents)
- CQP animateur d'Escalade sur Structure Artificielle (CQPAESA) avec une bonne expérience dans l'encadrement de groupes de pratiquants adultes débutants (fournir les références le cas échéant)

⊙ Compétences recherchées :

- ▶ Rigueur et ponctualité
- ▶ Sens du contact et qualités relationnelles, notamment avec un public adulte
- ▶ Sensibilité accrue au respect des règles de sécurité dans la pratique de l'escalade

⊙ Date prévisionnelle : à compter du 01/09/2023 (possibilité de commencer à partir du 21/08/2023 pour préparer la rentrée)**⊙ Modalités de recrutement et rémunération :**

Il sera proposé au candidat retenu un contrat de travail en CDI intermittent d'une durée annuelle minimale de 504 heures (soit une base de 12 heures de travail hebdomadaire minimum répartis sur 42 semaines de travail maximum). Les heures effectuées entre la 36ème et la 42ème semaines de travail donnent lieu à majoration. La rémunération sera lissée sur l'année.

Le titulaire du poste aura également la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires sur demande du CSMF au-delà de la durée annuelle minimale (dans la limite de 168 heures par an) pour participer aux activités ponctuelles du club : renouvellement des voies, suivi des EPI, sorties à l'extérieur, etc.

Les conditions de rémunération seront discutées lors du recrutement.

🕒 **Contact et renseignements :**

Thierry Serin, responsable de la section escalade du CSMF

Tél : 06 71 09 64 39

Mail : thierry.serin@finances.gouv.fr

Pascal Liegey, directeur du CSMF

Tél : 01 53 18 20 74

Mail : club-sportif@finances.gouv.fr